

**DEMANDE AUTORISATION POUR CHANTIER**

Cette demande doit être transmise au moins **15 jours** avant la date prévue de début du chantier.

La demande doit être adressée : • soit par courrier à : Mairie d'Avignon – Direction de l'occupation du domaine public – **1 rue des Grottes – 84000 Avignon**, • soit par courriel à : [pdpadmin@mairie-avignon.com](mailto:pdpadmin@mairie-avignon.com) (format pdf uniquement).

**ATTENTION**  
Le présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'occupation. Seul l'arrêté municipal donne droit à occuper le domaine public. Il est rappelé que les autorisations sont délivrées à titre précaire et révocable. Elles revêtent par ailleurs un caractère strictement personnel et ne peuvent donc faire l'objet d'aucune cession ou sous-location au bénéfice d'un tiers. Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2125-1 modifié par Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017« *Toute occupation ou utilisation du domaine public d'une personne publique donne lieu au paiement d'une redevance* ».

**DEMANDEUR**  
**(ENTREPRISE EFFECTUANT LES TRAVAUX)**

Nom et raison sociale : .....

Siret : .....

Adresse de la raison sociale : .....

Code Postal / Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**PERSONNE À CONTACTER POUR INSTRUCTION DE LA DEMANDE SUR SITE**  
**(OU SOCIÉTÉ SPECIALISÉE EN MONTAGE D'ECHAFAUDAGE SI TEL ÉTAIT LE CAS)**

Société : .....

N° Siret : .....

Nom et prénom du contact : .....

Agissant en qualité de : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Pour les demandes de stationnement veuillez remplir le formulaire « TRAVAUX PRIVÉS ».

## DESCRIPTION DU CHANTIER

### MOTIF, NATURE DES TRAVAUX :

- Toiture       Façade       Construction d'immeuble  
 Autres (à préciser) : .....

PÉRIODE DES TRAVAUX : du ...../...../..... au ...../...../.....

ADRESSE PRÉCISE DU CHANTIER :  
.....

### DEMANDE D'AUTORISATION POUR :

- Palissade (Longueur.....m) (Largeur.....m)  
 Echafaudage (Longueur.....m) (Largeur.....m)  
 Cabane de chantier     Benne à déchets     Conteneur     Monte-charge     Bulle de vente  
 Grue à tour     Goulotte     Plot béton     Dépôt de matériaux     Poulie  
 Si demande de prolongation du chantier, préciser le N° d'autorisation .....

### PRÉCISIONS SI BESOIN :

.....

### **Pièces administratives à fournir :**

1. **Kbis datant de moins de deux mois.** En cas de changement, en cours d'année, de raison sociale, de forme juridique, il vous appartient d'en informer la Direction de l'Occupation de l'Espace Public en lui fournissant un nouveau Kbis).
2. **Assurance responsabilité civile.** (Une assurance qui couvre la période des travaux devra obligatoirement adressée à la Direction de l'Occupation de l'Espace Public. Dans le cas où la période de validité mentionnée sur l'assurance ne couvre qu'une partie de la période d'occupation, la nouvelle attestation d'assurance devra être transmise dans les meilleurs délais).
3. **Autorisation d'un Permis de Construire ou Non Opposition à une Déclaration Préalable** (Demande à effectuer auprès du service Urbanisme de la Ville).
4. **Photo avec croquis de l'emplacement exact de l'échafaudage** (Indications sur la longueur, largeur et hauteur de la structure)
5. **Certificat d'aptitude au montage d'échafaudage**

**Tout dossier incomplet ou demande transmise moins de 15 jours avant le début des travaux seront refusés. Le délai de délivrance de l'arrêté court à partir de la date de réception du dossier complet.**

### **Pour tout travaux à proximité des lignes aériennes du Tramway :**

- **L'entreprise devra se mettre en relation avec T.C.R.A. afin d'obtenir une autorisation d'activité (DAA), par mail, à l'adresse suivante : [gwladys.belmekki@tecelys.fr](mailto:gwladys.belmekki@tecelys.fr)**
- **Faire parvenir à la Direction de l'Occupation de l'Espace Public la copie de la validation de T.C.R.A.**

*Le dépôt de la présente demande n'autorise en aucun cas à entreprendre les travaux préalablement à la délivrance de l'autorisation municipale. Ces dispositions sont applicables pour toute Occupation du Domaine Public que ce soit : Echafaudage, Palissade, Benne à Déchets, ravalement de façade, réfection de toiture, intervention sur ouvertures ou modifications intérieures du bâtiment concerné.*

Avignon, le : .....  
Mention « Lu et Approuvé » (avec cachet de l'entreprise)

*En signant ce document, l'entreprise reconnaît ne pouvoir prétendre à aucun recours contre la Ville dans le cas d'accidents survenus aux tiers par suite d'une fausse manœuvre de l'appareil ou matériel mis en place, de son effondrement sur la voie publique ou de la chute de tout objet, organe ou matériaux.*